

REGLEMENT DU ROC ALIZÉS 2025

PRESENTATION

L'association Le Vélo Club Moulain organise le Roc Alizés, le 14 septembre 2025. C'est une manifestation de masse placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Elle propose 4 circuits de randonnées VTT ouvertes du débutant au plus expérimenté. Sur les circuits, vous pourrez découvrir et admirer le patrimoine naturel et les différents sites de la ville du Moule, de Morne à l'eau et de Petit Canal.

| Désignation | Type | Niveau de difficulté | Public concerné | Âge | Heures départ |
|-----------------------|--------------------|----------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Alizés VERT 26 kms | Randonnée balade | Facile | Débutants et + | Enfants de 7 ans et + accompagnés d'un adulte Adultes | 7h30 |
| Alizés BLEU 38 kms | Randonnée sportive | Moyen | Confirmés et \ou Licenciés | à partir de 15 ans | 7h30 |
| Roc ALIZÉS 42 kms | Randonnée sportive | Difficile | Confirmés et \ou Licenciés | à partir de 17 ans | 7h30 |
| Alizés NOIR 66 kms | Raid | Très difficile | Confirmés et \ou Licenciés | à partir de 17 ans | 7h30 |

INSCRIPTION

Les participants devront s'inscrire et payer uniquement par CB sur le site internet du club : www.veloclubmoulain.com, rubrique Boutique du club. A partir du 20 août 2025, clôture des inscriptions en ligne le 13 septembre 2025 à 23h59. L'inscription comprend la plaque, le bracelet repas.

REMISE DES PLAQUES, BRACELETS, sur présentation de la preuve de votre inscription et des pièces à fournir à partir du **1^{er} septembre 2025, le lieu de retrait des plaques sera communiqué ultérieurement.**

PIÈCES À FOURNIR LORS DU RETRAIT DES PLAQUES :

- ✓ La carte d'identité et la licence FFCT, FFC, FFTR, UFOLEP, FSGT.
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois obligatoire pour les non licenciés qui font les 42, et 66 kms

TARIFS :

- ✓ Enfants moins de 18 ans : 10 €
- ✓ Adultes autres fédérations et non licenciés : 15 €
- ✓ Licenciés FFVélo 10€

ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance auprès d'AMPLITUDE ASSURANCES (assurance de la FFCT) couvrant les risques de responsabilité civile qui pourraient survenir lors de la manifestation aux différents participants licenciés et non licenciés et aux membres de l'organisation.

L'attestation d'assurance et la déclaration en sous-préfecture seront affichées sur le lieu du départ.

LES CIRCUITS

Le Roc Alizés propose 4 randonnées VTT, du plus facile au plus difficile, il est demandé à tout un chacun de choisir son circuit en fonction de ses aptitudes physiques. L'Alizés VERT 27 kms est réservé aux débutants, l'Alizés BLEU 38 kms est conseillé aux pratiquants bien entraînés. Le Roc Alizés 42 kms et l'Alizés NOIR 66 kms sont réservés aux pratiquants confirmés ayant un bon niveau technique. Les circuits sont visibles téléchargeables pour votre GPS sur www.openrunner.com mots clés ROC ALIZÉS.

BALISAGE

Les circuits ne bénéficient pas d'un balisage permanent, il sera effectué quelques jours avant la manifestation par un marquage au sol, de rubalise et d'un fléchage directionnel de couleur jaune FFCT avec une numérotation pour les différents circuits.

REPOSABILITES

Tous les participants déclarent ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du VTT en fonction du parcours sur lequel il s'est engagé.

En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout accident ou incident survenu lors de la manifestation y compris défaillance consécutive à un mauvais état de santé.

L'organisation décline également toute responsabilité en cas de dégâts corporels ou matériels dont les participants pourraient être auteur, ainsi que toutes pertes d'objets de valeur, bijoux, et autres y compris le VTT.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants ne doivent pas jeter de déchets sur les circuits. Ils doivent les garder et les jeter dans les poubelles prévues à cet effet dans les points de ravitaillement, et éviter de pénétrer sur les plantations agricoles.

DROIT A L'IMAGE

Conformément à la loi, les participants, par leurs inscriptions, déclarent renoncer à leurs droits à l'image et autorisent l'organisateur à exploiter toutes les photos prises le jour de la manifestation pour en faire la promotion.

OBLIGATION

- **Le port du casque à coque rigide avec jugulaire attachée est obligatoire** pendant toute la randonnée
- Les vététistes doivent se munir d'un VTT, un Gravel ou un VTT électrique en bon état de fonctionnement et avoir le nécessaire de réparation.
- **Les moins de 12 ans** doivent être accompagnés par un adulte.

En cas d'omission de ces obligations, l'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable des incidents éventuels qui pourraient en découler.

Les participants doivent **respecter le code de la route**, lorsqu'ils traversent ou empruntent des portions de voies routières, **aucune voie n'est neutralisée pendant la manifestation.**

Les participants devront se conformer aux ordres des signaleurs mis en place pour assurer la sécurité sur le parcours.

RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements seront placés tous les **10kms environ**. Il y aura des fruits du pays et des boissons fraîches. Les participants pourront néanmoins se munir de leur ravitaillement en cas de besoin.

ASSISTANCE/SECURITE

Au départ des randonnées, des numéros de portable seront communiqués aux participants pour une assistance mécanique grave ou médicale. Tout participant qui abandonne, doit le signaler au point de ravitaillement ou à l'organisation au N° 0690341931, 0690406045 portable fourni.

ANNULATION

Tout engagement est personnel et définitif, l'organisation se réserve le droit, en cas de problèmes majeurs liés à la sécurité (intempéries) ou recommandation de la préfecture d'annuler la manifestation.

En cas d'annulation les participants seront remboursés à hauteur de **50%** de manière à couvrir les frais de dossiers et d'organisation.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.